

« Je serai toujours un sénateur actif »

dim, 28/09/2014 - 10:48 | Anthony Gautier
Politique



Image:

[1]

SÉNATORIALES. Le Loiret ne fait pas partie des départements concernés, ce dimanche 28 septembre, par l'élection des sénateurs laquelle renouvellera pour un peu plus de la moitié les bancs de la Haute Assemblée : 178 sénateurs et sénatrices sur les 348 que compte le Sénat seront ainsi élus, ou réélus, aujourd'hui.

« Il est logique qu'une nouvelle majorité détienne la présidence des lois qui est stratégique, comme celle des finances d'ailleurs », Jean-Pierre Sueur

Si cette élection n'a donc pas d'enjeux locaux, elle en a des nationaux, et de taille puisque la gauche risque fort de perdre la majorité, ce qui, après les élections municipales et européennes, constituerait une troisième défaite successive pour le camp socialiste. Une épreuve dont le PS aurait pu se passer dans le contexte actuel, dont on ne sait plus s'il est impossible ou seulement difficile. D'autant que la conquête du Sénat - d'une courte tête avec six voix de majorité seulement -, en 2011, avait servi de rampe de lancement à la reconquête du pouvoir. Pour Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste et président de la commission de lois, le basculement du Sénat à droite entrainerait logiquement la fin de sa présidence actuelle. Une perspective qui ne le bouleverse pas outre mesure.



Jean-Pierre Sueur, dans son bureau au Sénat (photo : apostrophe45)

« Il est probable que la majorité du Sénat change auquel cas il est logique qu'une nouvelle majorité détienne la présidence des lois qui est stratégique, comme celle des finances d'ailleurs. Ma commission traite la moitié des lois », rappelle Jean-Pierre Sueur qui veut rester prudent, ou encore optimiste, quant aux résultats de ces élections. « On peut penser qu'il y aura le contre coup de municipales qui n'ont pas été bonnes pour la gauche. Comme 95% des grands électeurs des sénatoriales sont des conseillers municipaux dans les départements renouvelables, l'effet municipal risque de se répercuter ».

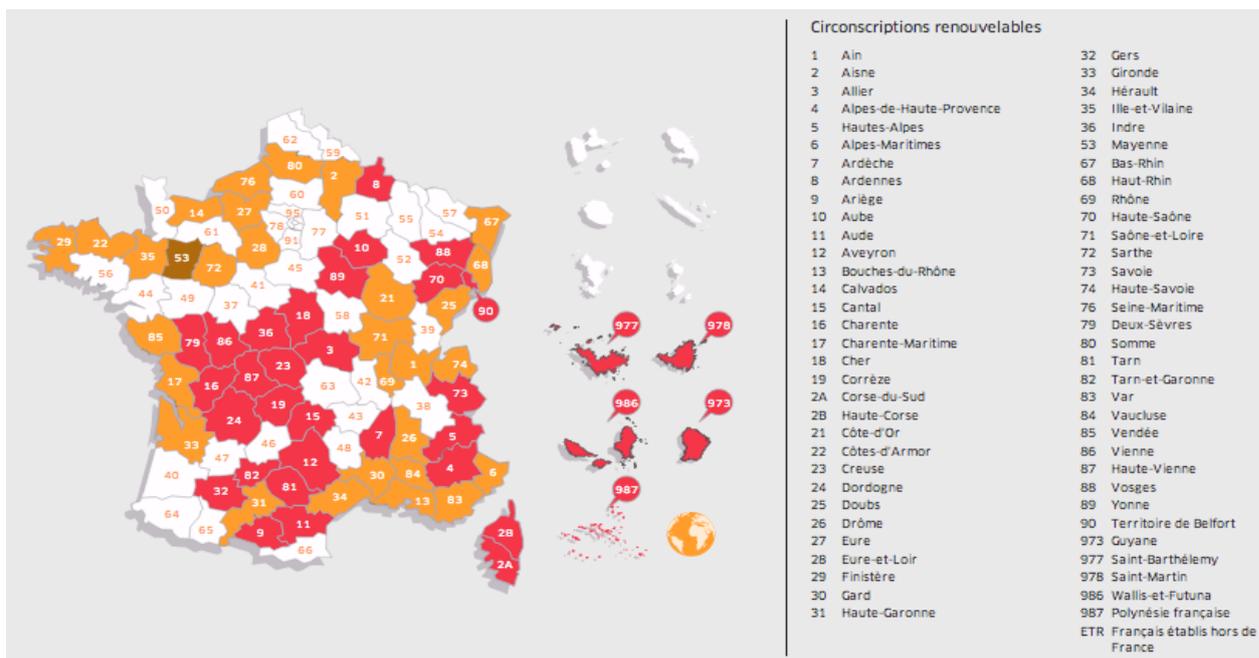
La victoire de la droite se jouera *in fine* à une dizaine de sièges près

En effet, la large victoire de la droite aux municipales de mars a fait bouger les lignes politiques : dans les 58 départements de métropole soumis à renouvellement, l'UMP peut conquérir une trentaine de sièges sur le PS, et l'UDI entre cinq et sept sièges. La gauche ayant « seulement » 20 sièges d'avance parmi les sénateurs non renouvelables, la victoire de la droite se jouera *in fine* à une dizaine de sièges près.

« C'est un énorme travail, la moitié des lois, et en deux ans, 23 rapports budgétaires », Jean-Pierre Sueur

Concernant la présidence de la Commission des lois qui devrait logiquement revenir à un sénateur de droite, est-il utile de préciser le poids de cette responsabilité puisque tous les textes de loi, avant d'être soumis aux votes des sénateurs, sont retravaillés, plus ou moins en profondeur, par la commission des lois ? « C'est un énorme travail, la moitié des lois, et en deux ans, 23 rapports budgétaires, 13 rapports d'information, sans compter les rapports que j'ai faits moi-même. Et puis il y a les colloques, les conférences et les actes de représentation », énumère Jean-Pierre Sueur.

Les départements concernés par les élections sénatoriales du 28 septembre



Jean-Claude Gaudin, Hubert Falco et Gérard Longuet, trois sénateurs UMP suspectés de détournements de fonds

Une élection sénatoriale qui se déroule dans un contexte de suspicion d'enrichissement personnel pour un certain nombre de sénateur UMP, ce qui pourrait affaiblir le score attendu à droite. En effet, comme l'a révélé [Mediapart](#) [2], la justice enquête, depuis mai dernier, sur de possibles détournements de fonds au sein du groupe UMP du Sénat, et parmi les bénéficiaires, circulent les noms du sénateur de PACA, et maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, le maire de Toulon, Hubert Falco, mais aussi l'ancien ministre de la Défense, Gérard Longuet. Ces élus auraient bénéficié de paiements en chèques ou en espèces via des associations écrans, alors que cet argent devait servir au fonctionnement des travaux parlementaires du groupe politique au sein du Sénat. Une somme estimée à 400.000 euros. « Il y a eu ces pratiques qui consistaient à verser directement des chèques à des sénateurs. J'y suis bien sûr hostile. Il faudra prendre des mesures pour reformer cela. Maintenant, il y a une procédure judiciaire. Laissons la justice faire son travail. Je suis partisan de la transparence intégrale dans les histoires de financements », explique le sénateur socialiste.

Qui sera le nouveau président du Sénat ?

Trois sénateurs UMP briguent la présidence du Sénat : Jean-Pierre Raffarin, Gérard Larcher, et le président de la commission des finances, Philippe Marini. Trois autres briguent la

succession de Jean-Claude Gaudin à la présidence du groupe UMP : Roger Karoutchi, Gérard Longuet et Bruno Retailleau.

Ce dimanche, 65 sénateurs PS sur 128 retournent ainsi devant les électeurs ou passent la main contre 77 de l'UMP sur 130. Cette élection sénatoriale a d'ailleurs provoqué un engouement sans précédent puisqu'il y a 1.732 candidats pour 178 sièges donc (contre 1.372 en 2011 et 754 en 2008), et de nombreux dissidents, à droite comme à gauche. Tandis que la gauche craint d'être minoritaire de 2 à 15 sièges à l'issue de ce scrutin, la droite, espère, elle, être majoritaire de 8 à 12 sièges. Les approximations de la réforme territoriale qui, in fine, n'a pas contenté grand monde, la baisse des dotations de l'État aux collectivités et, enfin, la coûteuse réforme des rythmes scolaires, risquent fort de peser dans la balance. Et pas en faveur du camp socialiste cela va sans dire.

Anthony Gautier

Exergue:

Outre son avenir politique, le sénateur socialiste évoque les suspicions de détournements de fonds au sein du groupe UMP

[Sénat](#) [3]

[élections](#) [4]

[Jean-Pierre Sueur](#) [5]

[loiret](#) [6]

[commission des lois](#) [7]

[président de la commission des lois](#) [8]

[Marie-Madeleine Mialot](#) [9]

[Eure-et-Loir](#) [10]